

PÔLE RESSOURCES
DIRECTION RESSOURCES HUMAINES
MISSION RELATIONS SOCIALES
RÉF : PRESS-DRH-RS/JB/AB/LB

Comité Technique commun du 28 septembre 2018 **RELEVÉ DES AVIS**

Affiché et diffusé le 01/10/2018

REPRESENTANTS DE L'AUTORITE TERRITORIALE

POUR LA MÉTROPOLE :

Titulaires : M. Hubert CHARDONNET, M. Pascal HERVE (*excusé*), Mme Brigitte LE MEN (*excusée*), Mme Laurence QUINAUT (*excusée*), M. Johan THEURET, M. Mickaël HIARD, M. Gildas PIQUET, M. Gildas LE GUERNIGO.

Suppléants : M. Jean-Yves CHIRON (*excusé*), Mme Laurence BESSERVE (*excusée*), M. Erwan CADRAN, Mme Emilie NICOT (*excusée*), Mme Fabienne MABE, Mme Réjane GUYOMARD-BELHOMME, Mme Sylvie TEXIER, Mme Régine GÉRARD.

POUR LA VILLE DE RENNES ET SON CCAS :

Titulaires : Mme Jocelyne BOUGEARD, M. Tristan LAHAIS (*excusé*), M. Frédéric BOURCIER (*excusé*), Mme Geneviève LETOURNEUX (*excusée*), Mme Katja KRUGER, Mme Claudine PAILLARD, M. Cyrille LOMET (*excusé*).

Suppléants : M. Jacques MONNERIE (*excusé*), M. Eric FOSSEMBAS, M. François MESURE (*excusé*), Mme Maëlle DANIAUD (*excusée*), Mme Isabelle MORILLON, Mme Catherine CLOAREC CADIOU, M. Marc DELAUNAY.

REPRESENTANTS DU PERSONNEL

Elus CFDT : Titulaires : M. Hervé HAMON, Mme Régine MARCHAND, Mme Marion GILBERT, Mme Estelle SAMSON, M. Yannick DELAMAIRE, Mme Corinne CLARET (*excusée*),

Suppléants : M. Olivier BARBET (*excusé*), M. Dominique MILLET, Mme Elisabeth DANIEL POIRIER, M. Hervé BOUSSION (*excusé*), Mme Isabelle MILET (*excusée*), Mme Serena LENEVEU.

Elus CGT : Titulaires : Mme Christine LESUR, M. Philippe CHAVROCHE, Mme Isabelle JEGOU, M. Denis LOISEAU (*excusé*).

Suppléants : Mme Catherine GUERIN, M. Jean-Louis BERTHELOT (*excusé*), M. Sebastian MACIAS, M. Frédéric BUAN.

Elus SUD : Titulaires : Mme Josiane FICHER (*excusée*), M. Dan JENSEN (*excusé*), Mme Fabienne GAUTIER RAMSAMINAICK.

Suppléants : M. Gérard GENDROT, Mme Gwenaëlle REMBERT AUDRAIN (*excusée*), Mme Michèle BAUCHE.

Elus UNSA : Titulaire : M. Christophe LE FLOCH.

Suppléante : Mme Nolwenn BENOIT (*excusée*).

Elus FO : Titulaire : M. Jérôme JOURDAN.

Suppléant : M. Emmanuel GUIHUR (*excusé*).

Ouverture de séance à 09h10

INFORMATIONS PREALABLES

Pour les représentants du personnel de la CFDT, madame Corinne CLARET est remplacée par monsieur Dominique MILLET.

Pour les représentants du personnel de la CGT et de l'UGICT-CGT, monsieur Denis LOISEAU est remplacé par Catherine GUERIN.

Pour les représentants du personnel de SUD, madame Michelle Josiane FICHER et monsieur Dan JENSEN sont respectivement remplacés par monsieur Gérard GENDROT et madame Michèle BAUCHE.

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

M. JOURDAN Jérôme (FO) évoque l'agression d'un agent opérateur vidéo à la direction de la Police Municipale et du Domaine Public. Il demande la mise en œuvre de l'indemnité de nuit pour ces agents.

POINT 1 : DÉSIGNATION DES SECRÉTAIRES DE SÉANCE

Madame Jocelyne BOUGEARD et monsieur Jérôme JOURDAN (FO) sont respectivement désignés comme secrétaire et secrétaire-adjointe de séance.

POINT 2 : APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 13 AVRIL 2018, DU 24 AVRIL 2018 ET DU 15 JUIN 2018

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur les **procès-verbaux du 13 avril, 24 avril et du 15 juin 2018** :

	Pour	Contre	Abstention	
Pour la CFDT	6			
M. Hervé HAMON	X			
Mme Régine MARCHAND	X			
Mme Marion GILBERT	X			
Mme Estelle SAMSON	X			
M. Yannick DELAMAIRE	X			
M. Dominique MILLET	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	4			
Mme Christine LESUR (CGT)	X			
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X			
Mme Isabelle JEGOU (CGT)	X			
M. Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X			
Pour SUD	3			
Mme Fabienne GAUTIER-RAMSAMINAICK	X			
M. Gérard GENDROT	X			
Mme Michèle BAUCHE	X			
Pour l'UNSA	1			
M. Christophe LE FLOCH	X			
Pour FO	1			
M. Jérôme JOURDAN	X			
TOTAL DES VOIX	15			

Avis favorable à
l'unanimité

POINT 3 : PÔLE RESSOURCES – DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES – SERVICE PAIE-CARRIÈRES : MISE EN PLACE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (RIFSEEP) A LA VILLE DE RENNES, RENNES MÉTROPOLÉ, CCAS DE RENNES, CAISSE DES ECOLES (AVIS)

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur la mise en place du RIFSEEP :

	Pour	Contre	Abstention	Avis défavorable
Pour la CFDT	6			
M. Hervé HAMON	X			
Mme Régine MARCHAND	X			
Mme Marion GILBERT	X			
Mme Estelle SAMSON	X			
M. Yannick DELAMAIRE	X			
M. Dominique MILLET	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT		4		
Mme Christine LESUR (CGT)		X		
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)		X		
Mme Isabelle JEGOU (CGT)		X		
M. Catherine GUERIN (UGICT-CGT)		X		
Pour SUD		3		
Mme Fabienne GAUTIER-RAMSAMINAICK		X		
M. Gérard GENDROT		X		
Mme Michèle BAUCHE		X		
Pour l'UNSA	1			
M. Christophe LE FLOCH	X			
Pour FO		1		
M. Jérôme JOURDAN		X		
TOTAL DES VOIX	7	8		

POINT 4 A : PÔLE INGÉNIERIE SERVICES URBAINS – DIRECTION DE LA VOIRIE – SERVICE EXPLOITATION VOIRIE : BOURSE DE MOBILITÉ ET ÉVOLUTION DES ANTENNES (AVIS)

Lors du transfert de compétence Voirie, la direction avait pris l'engagement de procéder à une bourse de mobilité interne dès que l'organisation serait stabilisée.

Cette bourse a eu lieu pour les agents de catégorie C de la filière technique.

Au regard des besoins de chaque antenne et des souhaits de mobilité des agents, les effectifs au sein des antennes sont adaptés de la manière suivante :

- plateforme Nord-Est : de 17 à 19 agents,
- plateforme Nord-Ouest : de 22 à 24 agents,
- plateforme Sud : de 39 à 37 agents.

Les agents qui n'ont pas pu bénéficier d'une mobilité devront saisir les opportunités futures de postes vacants.

Une nouvelle bourse de mobilité interne aura lieu en fin d'année pour les C administratifs et les techniciens.

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur **la bourse de mobilité et l'évolution des antennes**:

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable
Pour la CFDT	6			
M. Hervé HAMON	X			
Mme Régine MARCHAND	X			
Mme Marion GILBERT	X			
Mme Estelle SAMSON	X			
M. Yannick DELAMAIRE	X			
M. Dominique MILLET	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	4			
Mme Christine LESUR (CGT)	X			
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X			
Mme Isabelle JEGOU (CGT)	X			
M. Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X			
Pour SUD	3			
Mme Fabienne GAUTIER-RAMSAMINAICK	X			
M. Gérard GENDROT	X			
Mme Michèle BAUCHE	X			
Pour l'UNSA	1			
M. Christophe LE FLOCH	X			
Pour FO		1		
M. Jérôme JOURDAN		X		
TOTAL DES VOIX	14	1		

POINT 4 B : PÔLE STRATÉGIE DÉVELOPPEMENT AMÉNAGEMENT – SERVICE INFORMATION GÉOGRAPHIQUE : ORGANISATION DE L'UNITÉ CARTOGRAPHIE DIFFUSION 2D/3D (AVIS)

L'unité Cartographie Diffusion 2D/3D du service Information Géographique (SIG) a pour missions :

- La gestion des bases de données référentielles géographiques (voies et adresses, plans de ville, 3D) de l'institution,
- Le pilotage de projets d'acquisition, de gestion, de refonte de données géographiques,
- La diffusion des données géographiques de l'institution via le portail de données géographiques, l'open data ou la diffusion en mode guichet à des partenaires et prestataires,
- La réalisation d'exploitations, de traitements de données et des cartographies à la demande des services.

Au regard de l'évolution des missions du service, des objectifs du schéma directeur du numérique et d'un départ en retraite, une réflexion sur l'organisation a été entamée fin 2017.

Une démarche participative pilotée par Coprod a permis de fixer les objectifs de cette réorganisation et de proposer une nouvelle organisation permettant de gagner en efficacité et en transversalité :

- Les ingénieurs sont positionnés en chargés de mission,
- Une équipe Ressources est constituée des techniciens issus des équipes Données générales et 3D et Géocarto,
- Le rattachement du poste de chargée de mission sur le projet innovant au responsable du SIG.

La mise en œuvre est prévue en octobre 2018 pour une expérimentation de 12 mois durant laquelle les agents seront accompagnés au changement : réorganisation des locaux, mise en place d'un outil collaboratif, formations internes et externes des agents.

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur **l'organisation de l'unité cartographie Diffusion 2D/3D**:

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable à l'unanimité
Pour la CFDT	6			
M. Hervé HAMON	X			
Mme Régine MARCHAND	X			
Mme Marion GILBERT	X			
Mme Estelle SAMSON	X			
M. Yannick DELAMAIRE	X			
M. Dominique MILLET	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	4			
Mme Christine LESUR (CGT)	X			
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X			
Mme Isabelle JEGOU (CGT)	X			
M. Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X			
Pour SUD	3			
Mme Fabienne GAUTIER-RAMSAMINAICK	X			
M. Gérard GENDROT	X			
Mme Michèle BAUCHE	X			
Pour l'UNSA	1			
M. Christophe LE FLOCH	X			
Pour FO	1			
M. Jérôme JOURDAN	X			
TOTAL DES VOIX	15			

POINT 4 C : DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – DIRECTION DE LA COMMUNICATION – SERVICE INFORMATION MULTIMÉDIA – PHOTOTHÈQUE : TRANSFERT DE LA PHOTOTHÈQUE DU SERVICE PRESTATIONS GRAPHIQUES (ARTCOM) AU SERVICE INFORMATION MULTIMÉDIA (INFOCOM) DE LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION (AVIS)

La photothèque est composée de 2 agents : un documentaliste iconographe et un photographe. Il est régulièrement fait appel à des pigistes.

Les besoins exprimés par les usagers de la photothèque (agents de la driCom, services de la collectivité, partenaires...) montrent la nécessité de développer une approche de la photo plus qualitative, proactive, souple et mutualisées entre tous les services.

Afin de répondre à ces objectifs, il est proposé de transférer la photothèque au service Information Multimédia (émetteur de la majorité des demandes en photo) et de recruter un superviseur de la photographie en charge du développement de la photothèque.

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur **le transfert de la Photothèque** :

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable à l'unanimité
Pour la CFDT	6			
M. Hervé HAMON	X			
Mme Régine MARCHAND	X			
Mme Marion GILBERT	X			
Mme Estelle SAMSON	X			

M. Yannick DELAMAIRE	X		
M. Dominique MILLET	X		
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	4		
Mme Christine LESUR (CGT)	X		
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X		
Mme Isabelle JEGOU (CGT)	X		
M. Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X		
Pour SUD	3		
Mme Fabienne GAUTIER-RAMSAMINAICK	X		
M. Gérard GENDROT	X		
Mme Michèle BAUCHE	X		
Pour l'UNSA	1		
M. Christophe LE FLOCH	X		
Pour FO	1		
M. Jérôme JOURDAN	X		
TOTAL DES VOIX	15		

POINT 4 D : PÔLE SOLIDARITÉ CITOYENNETÉ CULTURE – DIRECTION DES SPORTS – SERVICES PISCINES ET BAINADE : PISCINE DE BRÉQUIGNY – RÉORGANISATION DES MISSIONS D'ENCADREMENT (AVIS)

Depuis le mois d'avril 2018, le site de Bréquigny héberge le nouveau bassin nordique. Ce nouvel équipement de plein air propose 1250 m2 supplémentaires de surface de bassin (10 lignes d'eau de 50 mètres) et double ainsi l'offre de nage de cette piscine déjà composée d'un bassin olympique de 8 couloirs de 50 mètres et d'un petit bassin d'apprentissage.

Pour accompagner le fort développement de cette installation aquatique (qui compte maintenant parmi les 5 plus grands complexes aquatiques français) et donc de l'offre, la municipalité a décidé en juin dernier la création de 13 postes supplémentaires (1 Agent Accueil et de Caisse, 4 Agent entretien, 6 ETAPS, 2 agents techniques Eau Air).

Après 6 mois de fonctionnement, une très forte attractivité de cette nouvelle piscine et son succès auprès de la population est constatée, la barre des 500 000 entrées devrait être franchie après 12 mois d'exploitation. Il convient donc de renforcer et de mieux coordonner les différentes missions dévolues aux agents en charge de l'encadrement.

Pour ce faire, 3 postes de responsable d'établissement sont transformés en catégorie A et il est créé un poste d'adjoint au responsable de la piscine Bréquigny et la transformation d'un poste d'adjoint technique en agent de maîtrise qui aura, pour 50% de son temps de travail, les missions de management et de coordination de l'équipe des agents techniques de la piscine.

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur la réorganisation des missions d'encadrement :

	Pour	Contre	Abstention
Pour la CFDT	6		
M. Hervé HAMON	X		
Mme Régine MARCHAND	X		
Mme Marion GILBERT	X		
Mme Estelle SAMSON	X		
M. Yannick DELAMAIRE	X		
M. Dominique MILLET	X		
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	4		

Avis favorable à l'unanimité

Mme Christine LESUR (CGT)	X		
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X		
Mme Isabelle JEGOU (CGT)	X		
M. Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X		
Pour SUD	3		
Mme Fabienne GAUTIER-RAMSAMINAICK	X		
M. Gérard GENDROT	X		
Mme Michèle BAUCHE	X		
Pour l'UNSA	1		
M. Christophe LE FLOCH	X		
Pour FO	1		
M. Jérôme JOURDAN	X		
TOTAL DES VOIX	15		

**POINT 5 A : PÔLE SOLIDARITÉ CITOYENNETÉ CULTURE – DIRECTION DES SPORTS :
ETAPS : DÉFINITION DES TEMPS NON TRAVAILLÉS – IMPACT DES ARRÊTS DE
TRAVAIL (AVIS)**

Les ETAPS ont un cycle de travail annualisé dont la période de référence va du 1er septembre au 31 août. Il est décidé de préciser la nature des jours non travaillés et notamment l'impact des arrêts maladie.

En effet, la règle générale consiste à pouvoir "récupérer" ses jours de congés lorsqu'un arrêt maladie survient sur cette période. Or, aujourd'hui, les 30.5 jours de congés (25 jours de congés annuels + 3,5 jours de congés exceptionnels + 2 jours de congés supplémentaires) et les périodes non travaillées ne sont pas identifiées sur le planning.

Il est donc proposé d'expérimenter le "lissage" des jours de congés sur la totalité des jours non travaillés.

Ainsi, chaque jour non travaillé comprend 4h12min de congés. En cas d'arrêt maladie, l'agent récupère donc 4h12min par jour, qu'il devra poser ultérieurement.

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur la définition des temps non travaillés et de l'impact des arrêts de travail :

	Pour	Contre	Abstention
Pour la CFDT	6		
M. Hervé HAMON	X		
Mme Régine MARCHAND	X		
Mme Marion GILBERT	X		
Mme Estelle SAMSON	X		
M. Yannick DELAMAIRE	X		
M. Dominique MILLET	X		
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	4		
Mme Christine LESUR (CGT)	X		
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X		
Mme Isabelle JEGOU (CGT)	X		
M. Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X		
Pour SUD	3		
Mme Fabienne GAUTIER-RAMSAMINAICK	X		
M. Gérard GENDROT	X		
Mme Michèle BAUCHE	X		

Avis favorable à
l'unanimité

Pour l'UNSA	1			
M. Christophe LE FLOCH	X			
Pour FO	1			
M. Jérôme JOURDAN	X			
TOTAL DES VOIX	15			

**POINT 5 B : PÔLE SOLIDARITÉ CITOYENNETÉ CULTURE – DIRECTION DES SPORTS :
ÉVALUATION DE L'ORGANISATION ET AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL DES
AGENTS DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS (AVIS)**

Les agents des équipements sportifs ont pour missions principales d'accueillir les usagers, d'entretenir les installations sportives municipales, de veiller à la sécurité des personnes et des Etablissements Recevant du Public ainsi que de réaliser les travaux de maintenance de premier niveau.

L'OATT mise en place en juin 2017 prévoyait un bilan d'un an afin de mesurer son impact sur la qualité de vie au travail des agents et la qualité du service rendu à l'usager.

Les agents sont satisfaits de cette nouvelle OATT (équité, régularité des cycles de travail) mais ont soulevés quelques difficultés, notamment en termes d'effectif sur certaines périodes. En effet, les agents ayant choisi majoritairement la récupération de la bonification du travail du dimanche, cela entraîne des périodes de sous-effectif, impactant la continuité du service public.

Il est donc proposé la mise en place d'une règle pour la pose des repos compensateurs afin d'éviter le cumul excessif d'heures de récupération et de garantir un équilibre des effectifs entre les équipes.

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur l'évaluation de l'OATT des agents des équipements sportifs :

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable
Pour la CFDT			6	
M. Hervé HAMON			X	
Mme Régine MARCHAND			X	
Mme Marion GILBERT			X	
Mme Estelle SAMSON			X	
M. Yannick DELAMAIRE			X	
M. Dominique MILLET			X	
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	4			
Mme Christine LESUR (CGT)	X			
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X			
Mme Isabelle JEGOU (CGT)	X			
M. Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X			
Pour SUD	3			
Mme Fabienne GAUTIER-RAMSAMINAICK	X			
M. Gérard GENDROT	X			
Mme Michèle BAUCHE	X			
Pour l'UNSA	1			
M. Christophe LE FLOCH	X			
Pour FO		1		
M. Jérôme JOURDAN		X		
TOTAL DES VOIX	8	1	6	

**POINT 5 C : PÔLE SOLIDARITÉ CITOYENNETÉ CULTURE – DIRECTION DES SPORTS –
SERVICE INVESTISSEMENT, PATRIMOINE, SÉCURITÉ ET HYGIÈNE DES SPORTS :
ORGANISATION ET AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL DE L'ÉQUIPE
MAINTENANCE (AVIS)**

L'équipe Maintenance du service Investissement, Patrimoine, Hygiène a pour missions principales d'assurer les contrôles réglementaires des établissements aquatiques (contrôle de l'air, de l'eau), d'assurer, de suivre ou de réaliser des opérations de maintenance.

L'ouverture du bassin nordique à la piscine de Bréguigny a conduit l'équipe à adopter une organisation du travail transitoire tout en réfléchissant à la mise en place d'une OATT pérenne.

Entre février et juin, les agents ont été associés à la mise en place de nouveaux cycles de travail et de planning qui prennent en compte les objectifs de service public et les contraintes réglementaires.

Il est proposé un cycle de travail sur 8 semaines, sur la base de 35h hebdomadaire. Un cycle de 8 semaines se découpe comme suit :

- 6 semaines de matin,
- une semaine de soirée,
- une semaine d'après-midi,
- 2 week-ends.

Le travail de nuit et des week-ends est intégré dans le cycle de travail.

Les différentes règles (pose des congés, effectif minimum, prise de poste...) sont détaillées dans un règlement OATT. Cette OATT fera l'objet d'une évaluation à 6 mois puis à un an.

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur l'OATT de l'équipe Maintenance :

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable
Pour la CFDT	6			
M. Hervé HAMON	X			
Mme Régine MARCHAND	X			
Mme Marion GILBERT	X			
Mme Estelle SAMSON	X			
M. Yannick DELAMAIRE	X			
M. Dominique MILLET	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT		1	3	
Mme Christine LESUR (CGT)		X		
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)			X	
Mme Isabelle JEGOU (CGT)			X	
M. Catherine GUERIN (UGICT-CGT)			X	
Pour SUD	3			
Mme Fabienne GAUTIER-RAMSAMINAICK	X			
M. Gérard GENDROT	X			
Mme Michèle BAUCHE	X			
Pour l'UNSA	1			
M. Christophe LE FLOCH	X			
Pour FO			1	
M. Jérôme JOURDAN			X	
TOTAL DES VOIX	10	1	4	

POINT 6 : PÔLE SOLIDARITÉ CITOYENNETÉ CULTURE – DIRECTION ÉDUCATION ENFANCE : DISPOSITIF "AUTANT D'ASEM QUE DE CLASSES" : MODIFICATION DE L'AFFECTATION DES ASEM ET DE LA GESTION DU POOL ASEM – RENTRÉE 2018-2019 (INFORMATION)

Le plan d'actions lancé depuis 2015 par la DEE en partenariat avec l'Inspection académique pour renforcer les collaborations entre ASEM et enseignants au sein des établissements s'est traduit, notamment, par le fait d'affecter, dans les écoles des réseaux d'éducation prioritaire autant d'ASEM que de classe. Aujourd'hui la Ville de Rennes confirme son engagement pour l'école maternelle en généralisant cette situation à toutes les écoles.

La récente évaluation du Projet Éducatif Local a confirmé l'enjeu des collaborations, l'importance des transitions au quotidien, tout en reconnaissant la qualité et la bienveillance des professionnels de la communauté éducative. En améliorant les conditions d'encadrement et d'enseignement au sein des écoles maternelles publiques, l'ambition de faire de Rennes une Ville éducatrice est confirmée.

Afin de pouvoir affecter autant d'ASEM ou de personnel faisant fonction d'ASEM, la Ville de Rennes a reconfiguré le pool de remplacement. Celui-ci passe de 24 à 15 agents itinérants.

Des règles de gestion du pool ont par conséquent été mises en place qui permettront d'en optimiser le fonctionnement :

- Introduction d'un délai de carence. Les 1ers jours d'absence ne seront pas systématiquement remplacés (entre 3 et 5 jours non remplacés). Le pool sera renforcé sur la période hivernale toujours plus exposée en matière d'absentéisme.
- Remplacement dès qu'un 2e ASEM sera absent dans l'école.

Les priorités sont données pour les remplacements selon les critères suivants : école REP/REP+, absence en classe Très Petites Sections et Petites Sections, écoles maternelles avec de petites équipes.

Par ailleurs, la Ville a pu recruter 15 nouveaux contrats aidés (CUI). La durée de ces contrats est pour cette année de 12 mois contre 10 mois l'année dernière. Cela permettra une présence continue sur le temps scolaire avec une annualisation du temps de travail. Ces personnes seront accompagnées dans le cadre d'un tutorat au sein de l'école et leur contrat prévoit des périodes de formation avec l'objectif d'intégrer le cadre d'emplois des ASEM.

Elles sont affectées prioritairement dans les écoles hors REP et REP+ et sur les écoles ayant un plus grand nombre de classes.

Les représentants du personnel ont pris acte de ces informations

POINT 7 : PÔLE RESSOURCES – DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES – MISSION RELATIONS SOCIALES : ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018 – ACTUALISATION DES RÈGLEMENTS ET MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES BUREAUX DE VOTE (AVIS)

Suite au passage des règlements des élections en Comité Technique du 15 juin 2018, une note interne de la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) est venue préciser l'organisation des opérations électorales.

De plus, une réunion avec les organisations syndicales s'est tenue le 14 septembre et a permis de préciser certaines modalités d'organisation pratique.

Les modifications apportées sont les suivantes :

- Les dates d'affichage des listes électorales et de dépôt des candidatures sont avancées d'une semaine, de même que les délais de rectifications et de réponse qui en découlent. De ce fait :
 - L'affichage des listes électorales est fixé au 28 septembre 2018 et la date de fin de réclamation au 10 octobre 2018 (p. 15 et 16),
 - Le dépôt des candidatures et des professions de foi est fixé au 18 octobre 2018 et leur affichage le 19 octobre 2018 (p. 24, 25 et 26).
- La notion de "propagande électorale" est précisée :

Par propagande électorale est entendu l'ensemble des documents, affiches, tracts, programmes, appels téléphoniques, mails, publications numériques et, plus généralement, les moyens mis en œuvre par les candidats afin de recueillir les suffrages des électeurs.

Le caractère de propagande s'apprécie au regard de l'objectif de recueillir des suffrages. À titre d'exemple, un écrit "pensez à voter aux élections" n'est pas caractérisé de propagande. À contrario "votez pour l'organisation syndicale X" est caractérisé de propagande (publicité syndicale), (page 27),

- La présence des organisations syndicales sur les lieux de vote durant la période du scrutin est limitée aux délégués de liste qui ont un rôle d'observateur. Leur présence ne doit pas porter atteinte au fonctionnement du service (notamment dans les EHPAD) et ne doit pas perturber le service à l'usager (pour les lieux de vote se situant dans des espaces recevant du public).

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur l'actualisation du règlement des élections professionnelles et la modification de la composition des bureaux de vote :

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable à l'unanimité
Pour la CFDT	6			
M. Hervé HAMON	X			
Mme Régine MARCHAND	X			
Mme Marion GILBERT	X			
Mme Estelle SAMSON	X			
M. Yannick DELAMAIRE	X			
M. Dominique MILLET	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	4			
Mme Christine LESUR (CGT)	X			
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X			
Mme Isabelle JEGOU (CGT)	X			
M. Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X			
Pour SUD	3			
Mme Fabienne GAUTIER-RAMSAMINAICK	X			
M. Gérard GENDROT	X			
Mme Michèle BAUCHE	X			
Pour l'UNSA	0			
Pour FO	1			
M. Jérôme JOURDAN	X			
TOTAL DES VOIX	14			

POINT 8 : PÔLE RESSOURCES – DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES – SERVICE EMPLOI ET COMPETENCES – MISSION FORMATION : FORMATION – BILAN 2017 ET PERSPECTIVES (AVIS)

La Formation est un axe majeur de la politique RH de nos collectivités.

L'année 2017 est marquée par une augmentation du nombre de jours de formation de 15 %, une quasi stabilité du nombre de stagiaires, une légère augmentation du nombre d'agents formés (+ 4,4%). Le budget consacré à la formation a augmenté de 21%.

Si les formations en sécurité représente le 1^{er} domaine de formation, les domaines Accompagnement des trajectoires professionnelles, management, communication et formation d'intégration sont ceux qui ont eu la hausse la plus importante.

Les actions phares de l'année 2017 sont :

- L'animation managériale,

- L'égalité et la non-discrimination (300 agents formés),
- La laïcité,
- La formation des contractuels et des vacataires.

Afin d'accompagner ces enjeux stratégiques et d'affirmer la formation comme un sujet essentiel du dialogue social, une commission formation a été mise en place en avril 2018.

Chaque réunion permet d'échanger sur l'actualité de la mission formation : mise en œuvre du plan de formation, offre proposée aux agents, évaluation, point d'étape sur certains dossiers (exemple : compte personnel formation)

Pour 2018 et 2019, plusieurs dispositifs vont se poursuivre (formations au management, Accueil et nous, Laïcité pour tous, Égalité et non-discrimination) et de nouvelles actions vont être engagées :

- Des parcours de formation "métiers",
- renforcement des offres pour prévenir et accompagner la reconversion professionnelle,
- accompagnement des projets professionnels,
- remise à niveau et savoirs de base,
- expérimentation du Compte Personnel de Formation.

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur **le bilan et les perspectives en matière de formation** :

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable à l'unanimité
Pour la CFDT	6			
M. Hervé HAMON	X			
Mme Régine MARCHAND	X			
Mme Marion GILBERT	X			
Mme Estelle SAMSON	X			
M. Yannick DELAMAIRE	X			
M. Dominique MILLET	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	4			
Mme Christine LESUR (CGT)	X			
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X			
Mme Isabelle JEGOU (CGT)	X			
M. Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X			
Pour SUD	3			
Mme Fabienne GAUTIER-RAMSAMINAICK	X			
M. Gérard GENDROT	X			
Mme Michèle BAUCHE	X			
Pour l'UNSA	0			
Pour FO	1			
M. Jérôme JOURDAN	X			
TOTAL DES VOIX	14			

POINT 9 : PÔLE RESSOURCES – DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES – SERVICE EMPLOI ET COMPÉTENCES – MISSION RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'EMPLOYEUR : APPRENTISSAGE – MISE EN ŒUVRE POUR L'ANNÉE 2018-2019 (AVIS)

Poursuivant leur engagement de former un nombre important d'apprentis chaque année, Rennes Métropole, la Ville et le CCAS de Rennes vont accueillir 38 jeunes sous contrat d'apprentissage pendant l'année scolaire 2018/2019 : 13 apprentis qui poursuivent leur formation en alternance dans nos services et 25 qui démarrent leur formation (en 2017/2018, 31 accueils, dont 8 apprentis déjà présents et 23 nouveaux arrivants) :

- 21 filles et 17 garçons seront accompagnés pendant leur formation en alternance
- les diplômes qu'ils préparent vont du CAP (niveau 5) au Master 2 (niveau 1)
- les domaines d'activité dans lesquels ils s'engagent sont variés : mécanique, soins à la personne âgée, gestion du paysage, accompagnement de la petite enfance, étude de la construction, organisation de manifestations culturelles, entretien des locaux, gestion administrative...

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur l'**apprentissage** :

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable à l'unanimité
Pour la CFDT	6			
M. Hervé HAMON	X			
Mme Régine MARCHAND	X			
Mme Marion GILBERT	X			
Mme Estelle SAMSON	X			
M. Yannick DELAMAIRE	X			
M. Dominique MILLET	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	4			
Mme Christine LESUR (CGT)	X			
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X			
Mme Isabelle JEGOU (CGT)	X			
M. Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X			
Pour SUD	3			
Mme Fabienne GAUTIER-RAMSAMINAICK	X			
M. Gérard GENDROT	X			
Mme Michèle BAUCHE	X			
Pour l'UNSA	0			
Pour FO	1			
M. Jérôme JOURDAN	X			
TOTAL DES VOIX	14			

POINT 10 : PÔLE RESSOURCES – DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES – SERVICE PAIE-CARRIÈRES : DÉROULEMENTS DE CARRIÈRE DES AGENTS DE CATÉGORIE C : RATIOS (AVIS)

Le cadre d'emplois des opérateurs des activités physiques et sportives n'ayant été activé à la Ville de Rennes que très récemment (fin 2015), les ratios d'avancement de grade n'avaient pas été définis, en l'absence d'agents concernés. Compte tenu des évolutions des critères internes en catégorie C, permettant un accès pour tous les métiers, selon des conditions différenciées, au dernier grade, il est donc nécessaire de fixer également un ratio d'avancement pour l'accès aux 2^{ème} et 3^{ème} grades.

Il est proposé, en cohérence avec la majorité des autres cadres d'emplois relevant de la même catégorie, de fixer le ratio d'avancement au 2^{ème} grade à 100%, et de fixer le ratio d'accès au 3^{ème} grade à 80%.

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur le **déroulement de carrière des agents de catégorie C** :

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable à l'unanimité
Pour la CFDT	6			
M. Hervé HAMON	X			

Mme Régine MARCHAND	X		
Mme Marion GILBERT	X		
Mme Estelle SAMSON	X		
M. Yannick DELAMAIRE	X		
M. Dominique MILLET	X		
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	4		
Mme Christine LESUR (CGT)	X		
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X		
Mme Isabelle JEGOU (CGT)	X		
M. Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X		
Pour SUD	3		
Mme Fabienne GAUTIER-RAMSAMINAICK	X		
M. Gérard GENDROT	X		
Mme Michèle BAUCHE	X		
Pour l'UNSA	1		
M. Christophe LE FLOCH	X		
Pour FO	1		
M. Jérôme JOURDAN	X		
TOTAL DES VOIX	15		

POINT 11 : DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – DIRECTION PROJETS COMMUNICATION INTERNE ET DOCUMENTATION : ANIMATION MANAGÉRIALE (INFORMATION)

Le dispositif animation managériale a fait l'objet de 2 réunions « bilan et perspectives » fin décembre 2017 ainsi que d'un forum en juin 2018 réservé aux encadrants B et C. Une réunion sur les besoins et attentes des nouveaux encadrants a également permis de recueillir les besoins de ce public spécifique.

Le programme du 2nd semestre 2018 comprend des propositions pour les cadres A dans la poursuite de la dynamique déjà engagée, la mise en œuvre de nouvelles propositions pour les encadrants de proximité et également des temps ouverts à tous les agents.

Il vise à permettre :

- Le développement de compétences relationnelles et managériales sur les thèmes suivantes :
 - La communication bienveillante, mieux gérer les tensions / conflits, mieux communiquer avec assertivité,
 - Connaître de nouvelles méthodes (techniques de créativité, design),
- Les échanges entre pairs et le co-développement,
- Une meilleure animation de réunions, une meilleure gestion des sollicitations digitales,
- Une meilleure gestion des projets,
- La découverte d'outils et de techniques de développement personnel ou professionnel sur le thème du bien-être au travail, avec une journée d'ateliers ouverte à tous, le 16 novembre 2018, et également un RDV mensuel.

Pour les encadrants de catégorie B et C, des ateliers basés sur l'échange, la participation, avec des présentations d'outils et des apports théoriques courts seront organisés sur 4 thèmes :

- **Mieux connaître et reconnaître chacun, valoriser le travail de l'équipe,**
- **Apprendre à adapter son style de management à l'autonomie de chacun,**
- **Atelier 3 : Mieux faire face aux situations difficiles, négocier et recadrer,**
- **Atelier 4 : Apprendre à mieux communiquer, donner du sens.**

Les représentants du personnel ont pris acte de ces informations

**POINT 12 : PÔLE RESSOURCES – DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES – SERVICE
EMPLOI ET COMPÉTENCES : 2018 – EMPLOI – CREATIONS, SUPPRESSIONS,
TRANSFORMATIONS ET REDÉPLOIEMENTS DE POSTES (AVIS)**

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur les créations, suppressions, transformations et redéploiements de postes :

RENNES MÉTROPOLE

I – Redéploiement

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

1 – Direction Communication

- Création d'un emploi d'attaché.e par redéploiement d'un emploi d'adjoint.e administratif.ve de la même direction

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable
Pour la CFDT	6			
M. Hervé HAMON	X			
Mme Régine MARCHAND	X			
Mme Marion GILBERT	X			
Mme Estelle SAMSON	X			
M. Yannick DELAMAIRE	X			
M. Dominique MILLET	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT		4		
Mme Christine LESUR (CGT)		X		
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)		X		
Mme Isabelle JEGOU (CGT)		X		
M. Catherine GUERIN (UGICT-CGT)		X		
Pour SUD	3			
Mme Fabienne GAUTIER-RAMSAMINAICK	X			
M. Gérard GENDROT	X			
Mme Michèle BAUCHE	X			
Pour l'UNSA	0			
Pour FO	1			
M. Jérôme JOURDAN	X			
TOTAL DES VOIX	10	4		

II – Transformations

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

1 – Direction Communication

- Transformation d'un emploi de rédacteur.trice en un emploi d'attaché.e

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable à l'unanimité
Pour la CFDT	6			

M. Hervé HAMON	X		
Mme Régine MARCHAND	X		
Mme Marion GILBERT	X		
Mme Estelle SAMSON	X		
M. Yannick DELAMAIRE	X		
M. Dominique MILLET	X		
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	4		
Mme Christine LESUR (CGT)	X		
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X		
Mme Isabelle JEGOU (CGT)	X		
M. Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X		
Pour SUD	3		
Mme Fabienne GAUTIER-RAMSAMINAICK	X		
M. Gérard GENDROT	X		
Mme Michèle BAUCHE	X		
Pour l'UNSA	0		
Pour FO	1		
M. Jérôme JOURDAN	X		
TOTAL DES VOIX	14		

- Transformation d'un emploi de technicien.ne en un emploi de rédacteur.trice

	Pour	Contre	Abstention
Pour la CFDT	6		
M. Hervé HAMON	X		
Mme Régine MARCHAND	X		
Mme Marion GILBERT	X		
Mme Estelle SAMSON	X		
M. Yannick DELAMAIRE	X		
M. Dominique MILLET	X		
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	4		
Mme Christine LESUR (CGT)	X		
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X		
Mme Isabelle JEGOU (CGT)	X		
M. Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X		
Pour SUD	3		
Mme Fabienne GAUTIER-RAMSAMINAICK	X		
M. Gérard GENDROT	X		
Mme Michèle BAUCHE	X		
Pour l'UNSA	0		
Pour FO	1		
M. Jérôme JOURDAN	X		
TOTAL DES VOIX	14		

Avis favorable à l'unanimité

POLE RESSOURCES

1 – Direction Moyens et Achats

- Transformation d'un emploi d'attaché.e en un emploi d'ingénieur.e

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable à l'unanimité
Pour la CFDT	6			
M. Hervé HAMON	X			
Mme Régine MARCHAND	X			
Mme Marion GILBERT	X			
Mme Estelle SAMSON	X			
M. Yannick DELAMAIRE	X			
M. Dominique MILLET	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	4			
Mme Christine LESUR (CGT)	X			
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X			
Mme Isabelle JEGOU (CGT)	X			
M. Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X			
Pour SUD	3			
Mme Fabienne GAUTIER-RAMSAMINAICK	X			
M. Gérard GENDROT	X			
Mme Michèle BAUCHE	X			
Pour l'UNSA	0			
Pour FO	1			
M. Jérôme JOURDAN	X			
TOTAL DES VOIX	14			

POLE SOLIDARITÉ, CITOYENNETÉ, CULTURE

1 – Programme de renouvellement urbain

- Transformation d'un emploi de conservateur.trice des bibliothèques en un emploi d'attaché.e

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable à l'unanimité
Pour la CFDT	6			
M. Hervé HAMON	X			
Mme Régine MARCHAND	X			
Mme Marion GILBERT	X			
Mme Estelle SAMSON	X			
M. Yannick DELAMAIRE	X			
M. Dominique MILLET	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	4			
Mme Christine LESUR (CGT)	X			
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X			
Mme Isabelle JEGOU (CGT)	X			

M. Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X			
Pour SUD	3			
Mme Fabienne GAUTIER-RAMSAMINAICK	X			
M. Gérard GENDROT	X			
Mme Michèle BAUCHE	X			
Pour l'UNSA	0			
Pour FO	1			
M. Jérôme JOURDAN	X			
TOTAL DES VOIX	14			

VILLE DE RENNES, CCAS

I – Créations et redéploiement

POLE SOLIDARITÉ, CITOYENNETÉ, CULTURE

1 – Direction Education Enfance

- Création de huit emplois d'agent.e spécialisé.e des écoles maternelles

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable à l'unanimité
Pour la CFDT	6			
M. Hervé HAMON	X			
Mme Régine MARCHAND	X			
Mme Marion GILBERT	X			
Mme Estelle SAMSON	X			
M. Yannick DELAMAIRE	X			
M. Dominique MILLET	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	4			
Mme Christine LESUR (CGT)	X			
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X			
Mme Isabelle JEGOU (CGT)	X			
M. Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X			
Pour SUD	3			
Mme Fabienne GAUTIER-RAMSAMINAICK	X			
M. Gérard GENDROT	X			
Mme Michèle BAUCHE	X			
Pour l'UNSA	0			
Pour FO	1			
M. Jérôme JOURDAN	X			
TOTAL DES VOIX	14			

2 – Direction Action Territoriale Tranquillité Publique

- Création d'un emploi de rédacteur par redéploiement d'un emploi de conseiller.ère des activités physiques et sportives de la direction des Sports

	Pour	Contre	Abstention	Avis réputé avoir été donné
Pour la CFDT			6	
M. Hervé HAMON			X	
Mme Régine MARCHAND			X	
Mme Marion GILBERT			X	
Mme Estelle SAMSON			X	
M. Yannick DELAMAIRE			X	
M. Dominique MILLET			X	
Pour la CGT et l'UGICT-CGT		4		
Mme Christine LESUR (CGT)		X		
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)		X		
Mme Isabelle JEGOU (CGT)		X		
M. Catherine GUERIN (UGICT-CGT)		X		
Pour SUD	3			
Mme Fabienne GAUTIER-RAMSAMINAICK	X			
M. Gérard GENDROT	X			
Mme Michèle BAUCHE	X			
Pour l'UNSA	0			
Pour FO		1		
M. Jérôme JOURDAN		X		
TOTAL DES VOIX	3	5	6	

3 – Direction des sports

- création d'un emploi d'éducateur.trice territorial.e des activités physiques et sportives (adjoint au responsable de la piscine Bréquigny) par redéploiement d'un poste d'adjoint.e technique de la même direction.

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable
Pour la CFDT	6			
M. Hervé HAMON	X			
Mme Régine MARCHAND	X			
Mme Marion GILBERT	X			
Mme Estelle SAMSON	X			
M. Yannick DELAMAIRE	X			
M. Dominique MILLET	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT		4		
Mme Christine LESUR (CGT)		X		
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)		X		
Mme Isabelle JEGOU (CGT)		X		
M. Catherine GUERIN (UGICT-CGT)		X		
Pour SUD	3			
Mme Fabienne GAUTIER-RAMSAMINAICK	X			

M. Gérard GENDROT	X		
Mme Michèle BAUCHE	X		
Pour l'UNSA	0		
Pour FO		1	
M. Jérôme JOURDAN		X	
TOTAL DES VOIX	9	5	

4 – Direction de la Police Municipale Domaine Public

- Création de deux emplois d'agent.e de police municipale

	Pour	Contre	Abstention	
Pour la CFDT	6			Avis favorable à l'unanimité
M. Hervé HAMON	X			
Mme Régine MARCHAND	X			
Mme Marion GILBERT	X			
Mme Estelle SAMSON	X			
M. Yannick DELAMAIRE	X			
M. Dominique MILLET	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	4			
Mme Christine LESUR (CGT)	X			
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X			
Mme Isabelle JEGOU (CGT)	X			
M. Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X			
Pour SUD	3			
Mme Fabienne GAUTIER-RAMSAMINAICK	X			
M. Gérard GENDROT	X			
Mme Michèle BAUCHE	X			
Pour l'UNSA	0			
Pour FO	1			
M. Jérôme JOURDAN	X			
TOTAL DES VOIX	14			

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

1 – Direction des Personnes Agées

- Création d'un emploi d'animateur.trice

	Pour	Contre	Abstention	
Pour la CFDT	6			Avis favorable à l'unanimité
M. Hervé HAMON	X			
Mme Régine MARCHAND	X			

Mme Marion GILBERT	X		
Mme Estelle SAMSON	X		
M. Yannick DELAMAIRE	X		
M. Dominique MILLET	X		
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	4		
Mme Christine LESUR (CGT)	X		
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X		
Mme Isabelle JEGOU (CGT)	X		
M. Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X		
Pour SUD	3		
Mme Fabienne GAUTIER-RAMSAMINAICK	X		
M. Gérard GENDROT	X		
Mme Michèle BAUCHE	X		
Pour l'UNSA	0		
Pour FO	1		
M. Jérôme JOURDAN	X		
TOTAL DES VOIX	14		

II – Transformations

POLE SOLIDARITÉ, CITOYENNETÉ, CULTURE

1 – Direction Education Enfance

- Transformation de deux emplois d'adjoint.e technique en deux emplois d'agent.e spécialisé.e des écoles maternelles

	Pour	Contre	Abstention
Pour la CFDT	6		
M. Hervé HAMON	X		
Mme Régine MARCHAND	X		
Mme Marion GILBERT	X		
Mme Estelle SAMSON	X		
M. Yannick DELAMAIRE	X		
M. Dominique MILLET	X		
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	4		
Mme Christine LESUR (CGT)	X		
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X		
Mme Isabelle JEGOU (CGT)	X		
M. Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X		
Pour SUD	3		
Mme Fabienne GAUTIER-RAMSAMINAICK	X		
M. Gérard GENDROT	X		
Mme Michèle BAUCHE	X		
Pour l'UNSA	0		

Avis favorable à
l'unanimité

Pour FO	1		
M. Jérôme JOURDAN	X		
TOTAL DES VOIX	14		

2 – Direction des Sports

- Transformation d'un emploi d'adjoint.e technique en un emploi d'agent.e de maîtrise

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable à l'unanimité
Pour la CFDT	6			
M. Hervé HAMON	X			
Mme Régine MARCHAND	X			
Mme Marion GILBERT	X			
Mme Estelle SAMSON	X			
M. Yannick DELAMAIRE	X			
M. Dominique MILLET	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	4			
Mme Christine LESUR (CGT)	X			
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X			
Mme Isabelle JEGOU (CGT)	X			
M. Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X			
Pour SUD	3			
Mme Fabienne GAUTIER-RAMSAMINAICK	X			
M. Gérard GENDROT	X			
Mme Michèle BAUCHE	X			
Pour l'UNSA	0			
Pour FO	1			
M. Jérôme JOURDAN	X			
TOTAL DES VOIX	14			

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

1 – Direction des Personnes Agées

- Transformation d'un emploi d'adjoint.e administratif.ve en un emploi de rédacteur.trice

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable à l'unanimité
Pour la CFDT	6			
M. Hervé HAMON	X			
Mme Régine MARCHAND	X			
Mme Marion GILBERT	X			
Mme Estelle SAMSON	X			
M. Yannick DELAMAIRE	X			
M. Dominique MILLET	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	4			
Mme Christine LESUR (CGT)	X			
M. Philippe CHAVROCHE (UGICT-CGT)	X			

Mme Isabelle JEGOU (CGT)	X			
M. Catherine GUERIN (UGICT-CGT)	X			
Pour SUD	3			
Mme Fabienne GAUTIER-RAMSAMINAICK	X			
M. Gérard GENDROT	X			
Mme Michèle BAUCHE	X			
Pour l'UNSA	0			
Pour FO	1			
M. Jérôme JOURDAN	X			
TOTAL DES VOIX	14			

**POINT 13 : PÔLE RESSOURCES – DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES – MISSION
RELATIONS SOCIALES : SUITE À DONNER AUX AVIS DU COMITE TECHNIQUE ET
QUESTIONS DIVERSES (AVIS)**

Les sujets suivants sont abordés par les organisations syndicales :

- Demande d'une rencontre au sujet du service Marchés Publics de la direction de l'Espace public et des Infrastructures (CFDT),
- Demande de bilans OATT du Musée des Beaux-Arts et du Conservatoire à Rayonnement Régional (CFDT),
- Demande d'une rencontre sur la reprise des services contractuels (CFDT),
- Demande d'une rencontre au sujet de la mise en œuvre de l'astreinte pour les infirmières coordinatrices (IDEC) à la direction des Personnes Agées (CFDT).

Clôture de séance à 12h10